



DANS CE NUMÉRO

Dossier central

Bien manger à l'école Un enjeu de société et d'avenir

Dynamique locale

La vitalité de nos assos qui poursuivent leurs actions

Aménagement

Des travaux importants



Le mot du Maire

Chères Aignéennes, chers Aignéens,

Dans un contexte national toujours incertain, il est important de se rappeler que c'est au niveau local que se construisent la confiance et les liens citoyens. Comme le disait Albert Camus: « L'automne est un deuxième printemps la force de transformer les défis en espoirs et les contraintes en opportunités durables pour notre commune.

Nous croyons en la force du collectif, première richesse de notre territoire, qui nous permet de mutualiser nos compétences et d'agir ensemble, même avec des moyens limités. Notre responsabilité est de ne pas céder au découragement, mais d'inventer des solutions adaptées à notre réalité et préserver notre patrimoine.

doit continuer à se construire ensemble pour qu'Aigné reste un territoire attractif, dynamique et humain. Que tous ceux soient fiers de notre communauté en recevant mes plus

Bien à vous.

Karine Mullet, votre maire

La Gazette d'Aigné n°15 - Novembre 2025

Mairie d'Aigné 3 rue de la mairie 72650 Aigné 02 43 25 32 01 secretariat@aigne.fr Directrice de la publication: Karine Mullet Conception: commission communication Rédaction: les élus du conseil municipal, les membres des associations. Photos: élus du conseil municipal, ACCLA Création graphique: ernestandco.fr Impression: imprimerie Berger, Rouillon Imprimé sur du papier 130gr 100% recyclé Distribution: les élus du conseil municipal

Sommaire

- 3 Vie locale Civisme
- 4 Citoyenneté
- 5 Patrimoine
- 6 Dynamique locale
- 7 Vie associative
- 8-9 Dossier central
- 10-11 Aménagement



Nous suivre



aigne.fr



aigne72



communedaigne



Rappels à la loi pour mieux vivre ensemble



Les chiens doivent être tenus en laisse!

Selon le règlement sanitaire départemental, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en agglomération que s'ils sont tenus en laisse. Le Code rural et de la pêche maritime ajoute qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. D'après le Code pénal, les contrevenants risquent jusqu'à 150 euros d'amende.

Tabac interdit à proximité de l'école!

Depuis le 29 juin 2025, la loi a élargi l'interdiction de fumer en extérieur dans les parcs, les plages, les abribus et les abords des écoles. Ces espaces sont identifiés comme lieux de sociabilité quotidienne des jeunes et ce décret vise la limitation de l'attractivité du tabac auprès d'eux. Conformément à cette nouvelle disposition légale, nous rappelons qu'il est interdit de fumer à proximité de l'école d'Aigné. Les contrevenants risquent de 135 à 750 euros d'amende.



Education & citogenneté

Une nouvelle rentrée des classes réussie!

Le 2 septembre, notre école a repris vie en accueillant 178 petits et jeunes aventuriers répartis dans 8 classes, de la petite section jusqu'aux grands du CM2.

PS

19 explorateurs confiés à Madame Dubois, assistée de Madame Leprince (ATSEM)

MS

22 curieux guidés par Madame Chaumont, accompagnée Madame Bourgeais (ATSEM)

GS

16 artistes en herbe encadrés par Madame Boulouard, soutenue par Madame Lefay (ATSEM à mitemps)

CP

21 lecteurs débutants pris en charge par Madame Guéroult

CE1

22 découvreurs menés par Madame Girandier

CE2

26 enquêteurs placés sous la responsabilité de Madame Livet

CM1

26 chercheurs du savoir dirigés par Madame Goulvent

CM₂

28 futurs collégiens coachés par Madame Bardet et Monsieur Chaignard, directeur

Cette rentrée s'est déroulée dans la bonne humeur, sous le signe du partage et de l'enthousiasme... et c'est parti pour une année pleine de découvertes!



Le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle!

Le 10 octobre 2025, les élèves de l'école ont élu leurs nouveaux représentants... et l'ambiance était pleine de suspense!



Parmi 12 courageux candidats de CM1, ces jeunes talents ont été choisis pour rejoindre leurs camarades de CM2:

Léa Chénier **Simon Hitoto** Julia Pichon Mila Plessis **Gaspard Portier Philippe Thomas**



Ils viennent rejoindre l'équipe déjà en place:

Rachel Bonneau **Roxane Caruso Juliette Jupin** Léa Lefaucheux Juliette Lepourreau **Enzo Thirouard**

Prochain rendez-vous après les vacances d'automne: l'élection du Maire et de ses adjoints!

Première mission du nouveau CMJ: vous accueillir lors de la commémoration du 11 novembre. Souhaitons-leur une excellente année et la réalisation de nombreux projets inspirants!

Patrimoine



Une randonnée organisée par Aigné Patrimoine pour réunir le plaisir de marcher et celui de cultiver notre histoire

Le 20 septembre dernier, l'association Aigné Patrimoine a organisé une «randonnée patrimoine», offrant aux participants une plongée historique dans la vie des habitants de la commune de 1939 à 1945.

Cette riche découverte a commencé à l'église, par la Pietà, œuvre du XVème siècle de retour après deux ans d'absence pour restauration. Ont suivi une halte à l'ancienne école de garçons et l'évocation des souvenirs d'écoliers de M. et Mme Gérard, dont une partie a été lue par Soline, Mini Maire du Conseil municipal jeunes; un passage chez M. et Mme Lhuillier, l'occasion de lire un témoignage racontant la débâcle à l'annonce de l'arrivée des Allemands: un arrêt au monument aux morts pour commémorer la mort de deux soldats et du résistant Almire Cissé, assassiné

dans la nuit du 2 au 3 août 1944. Devant la ferme de Champ Haut, c'est l'arrivée des Américains qui a été retracée dans la lecture d'un texte et à Maquère celle du four à chanvre ayant servi de prison aux Allemands. Le surplomb au-dessus de la LGV a permis de visualiser l'emprise énorme du camp sanitaire et de prisonniers américains. C'est ici que le récit de Franz Rapt a été rappelé: médecin de l'armée allemande prisonnier à la Houltière, il a échappé au peloton d'exécution où il avait été envoyé pour avoir soigné deux soldats français au cours de combats. A la ferme de La Belle Étoile, la construction de la cave à cidre en 1946 avec du matériel américain récupéré a été présentée à l'aide de photos. Vieille de 80 ans, elle est aujourd'hui toujours utilisée. A l'arrivée, une exposition à la salle Tickenham a permis de prolonger les souvenirs et les

échanges autour d'un goûter.

Par leur engagement, les membres de l'association, qui ont sélectionné chaque étape de cette randonnée historique tout en étant lecteurs à tour de rôle pour en animer la mémoire, ont rempli une mission très importante: celle de permettre aux Aignéens de s'approprier leur patrimoine et de poursuivre le travail de mémoire collective et de transmission de notre histoire commune.



Un clou inauguré par la municipalité!

Le samedi matin 20 septembre, la municipalité a inauguré le clou de bronze qui signale le passage des chemins du Mont Saint-Michel à Saint-Jacques de Compostelle, en présence de plusieurs associations qui réhabilitent ces chemins, des élus locaux et de représentants d'Aigné Patrimoine. Cette cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié en mairie.

Ce clou est posé sur le mur de la chapelle nord de l'église pour rappeler que notre village se trouve sur l'un des chemins reliant le Mont Saint-Michel à Saint-Jacques de Compostelle.





Une année fertile pour les « Heureux Jardiniers »!

«Les heureux jardiniers» ont été très dynamiques cette année, menant conjointement plusieurs actions.



Tout d'abord, ils souhaitaient se rapprocher de l'école d'Aigné afin de développer les connaissances des enfants en matière de jardinage et permettre ainsi leur diffusion dans leur propre jardin. Car les enfants d'aujourd'hui sont les jardiniers de demain! Ils ont donc participé à la conception de trois carrés potagers (demande effec-

tuée par l'ancien conseil municipal jeunes) au sein de l'école. Ils ont pu être utilisés en fin d'année scolaire. De plus, Lucette et Jean Yves (membres de la section) ont ouvert leur jardin dans lequel les enfants, accompagnés de leurs enseignants, ont pu découvrir différents ateliers comme les graines, la vie du sol, les fruits et le potager. Pratiquement toutes les classes ont participé à ce temps. L'objectif est de réitérer cette action l'année prochaine.

Ensuite, «Les heureux jardiniers» ont continué à faire visiter les jardins des membres tout en organisant des visites de jardins publics ou privés ayant un intérêt particulier. Ainsi, ils ont découvert les jardins de l'EPAU et les jardins partagés TAVANO dans le but d'élargir encore le partage des expériences et des savoir-faire.

Dans le même temps, le centre social de La Milesse a été approché, ce qui donnera lieu à la participation des «Heureux Jardiniers» au prochain «Troc plantes» de La Milesse le 15 novembre.

Enfin, le traditionnel repas de fin d'année réunissant tous les membres aura bien lieu en décembre et sera l'occasion pour tous les membres de faire le bilan de l'année écoulée et de réaffirmer leur volonté de participer à la dynamique locale en projetant les actions de l'année prochaine.

«Les Heureux Jardiniers» se réjouissent de l'augmentation significative du nombre de participants au sein de la section et aux rendez-vous proposés, de la qualité des nouveaux partenariats engagés. Ces réussites sont le témoin d'une belle vitalité créée autour du thème de la nature, qui réunit les citoyens et génère de la richesse humaine.



Vie associative

Rentrée des associations et autres acteurs locaux

Le forum des associations: un coup d'envoi pour une nouvelle année associative

Samedi 6 septembre, 30 associations sont venues présenter leur activité lors de la rencontre annuelle organisée par le SIVOM et les communes de l'Antonnière. Plus de 500 personnes ont pu apprécier entre autres les animations de l'EIRA, centre socioculturel François Rabelais, et s'informer auprès de l'école de musique L'Hémiole. L'Association Communale Culture et Loisirs d'Aigné

(ACCLA) représentait notre commune avec la danse, le théâtre et la nouvelle section cette année, celle de la Maison pour Tous.



L'ACCLA: notre dynamique association à sections multiples s'agrandit

L'ACCLA, incubateur de nouvelles activités initiées par les habitants est composée de 9 sections: Animation, organisatrice de la Vuelta (danse latine); Chorale Amalgame qui participera notamment au marché de Noël; Dance avec une nouvelle référente, Céline Martin; Osier; Patrimoine; Pétanque; Théâtre; Un Temps Pour Soi; Zumba.

Une nouvelle section fait son entrée: la Maison pour Tous. Elle s'inscrit dans le prolongement du projet architectural. L'essentiel pour les 8 membres fondateurs du futur tiers-lieu réside dans le maintien de liens chaleureux, intergénérationnels et solidaires. L'objectif est de contribuer à développer le vivre ensemble en recueillant les idées et envies des habitants en termes de partage de savoirs, de savoir-faire, d'activités ludiques ou culturelles et de faciliter leur réalisation en lien avec les autres acteurs locaux. Cet été, une première rencontre autour de la cuisine a réuni les amateurs de confitures. Un atelier pour les fêtes se prépare. Une maison-boîtes à idées, déjà présente au forum, continuera à aller vers vous lors des manifestations. Les heureux jardiniers échangent, les rencontres jeux se poursuivent. Une rencontre couture est aussi envisagée.

Pour plus d'infos: maisonpourtousaigne@gmail.com et la page IntraMuros du collectif.

Le triangle des artistes: «6x4 heures de la peinture et des arts»

Lors de sa 5è édition en septembre dernier, 26 peintres, sculpteurs et 7 artisans étaient présents sous un beau soleil. Un défi de 24 heures a été réalisé et remporté par la sculptrice Raymonde Jouy (Fromentières-53) avec un visage mayennais et par Antoine Le Terrier (Fresnay sur Sarthe) avec un sac à main en cuir. Le prix du Public a été remporté pour les arts par un Milessois, Jean-Pierre Champdavoine et pour l'artisanat par «La Vannerie d'Aigné». L'association «A l'Ô Les Petits Bateaux» a offert à 5 enfants de l'école un petit bateau sur les 20 confectionnés. Rdv les 26 et 27 septembre 2026 pour la 6ème édition!

Dates à retenir:

9 novembre: repas des aînés organisé par le CCAS 14 novembre: récit de voyage « Seul à vélo au Tadjikistan » proposé par la bibliothèque municipale; 15 novembre: les 40 ans de l'Hémiole en musique à partir 14h30 (Centre du Val de Vray à Saint-Saturnin) 12 décembre: marché de Noël avec la participation de l'APEA.

20 juin 2026: Gala de danse

Bien manger à l'école

Un enjeu de société et d'avenir

«Manger cinq fruits et légumes par jour», «Bouger, Manger...» ces messages de campagnes nationales de santé alimentaire et d'hygiène de vie sont bien connus du grand public... Mais qu'entendons-nous par «bien manger»? Et quels rôles les collectivités jouentelles dans ce grand défi de santé publique? A Aigné, l'équipe municipale s'est emparée de cette mission dès son arrivée. Pourtant, des questions, des doutes, des incompréhensions demeurent...

Cette double page a pour but de tout vous expliquer la démarche, les acteurs, les réussites, les limites, en transparence et avec pédagogie, avec un message très simple à retenir: si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette réflexion, n'hésitez pas à rejoindre la Commission Menus (lire ci-dessous).



La santé

La promotion de l'activité physique et sportive a été érigée «grande cause nationale 2024», symbolisant l'importance de la santé, notamment celle des enfants qui repose sur une «alimentation variée et équilibrée, associée à une activité physique régulière.»

Pour rappel et pour simplifier les grands principes d'une bonne alimentation chez les enfants, tous les professionnels s'accordent pour dire que les enfants ont besoin d'un régime équilibré composé d'aliments des trois groupes alimentaires: légumes et fruits, féculents et aliments protéinés.



Il est à noter que, même si la tradition française établit souvent un repas en trois parties (entrée/plat/dessert), un repas équilibré ne repose pas forcément sur ce principe. Une assiette globale bien composée autour des éléments nutritifs nécessaires peut suffire à offrir un repas complet et parfaitement équilibré. A Aigné, quand ce choix est proposé, il l'est en accord avec la Commission Menus et les règles nutritives. Il n'est pas le signe d'une réduction de la qualité du repas, ni de sa quantité.

L'environnement

Au-delà de l'équilibre en termes d'apports, la question du «bien manger» s'appuie aussi sur la qualité des produits cuisinés et servis. A Aigné, un important travail a été fait par Joël Juillet, adjoint en charge de cette délégation, pour s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux, en circuits courts, souvent reconnus en labels ou en bio. Ces efforts ont été récemment

salués par le Pays du Mans, ce qui permet à notre commune de conserver son label au niveau des «Deux fleurs» pour la période 2025-2028. A l'origine créé pour encourager le fleurissement des communes, ce label aujourd'hui va plus loin et reconnaît l'engagement des communes en faveur du cadre de vie, des espaces verts, de l'environnement.

Nous espérons obtenir en 2026 la troisième fleur avec plus de 50% de produits locaux.



Au cœur de ces enjeux, proposer des repas chaque jour préparés en cuisine traditionnelle, avec des produits bruts et frais non transformés, dans le respect des saisons, des lieux de culture et d'élevage, est une réponse aux critères du label. A titre d'exemple, la cuisine d'Aigné se fournit en circuits courts auprès de La Drouerie (Trangé) et de la Ferme des Jenvries (Souillé) pour la viande, des pains de la boulangerie Domfront-en-Champagne,

du poisson issu du dispositif «La pêche en poche»; en bio auprès de «Bio avenir» à Spay pour les produits laitiers; en produits locaux auprès du «P'tit Potager» (Le Mans) pour les fruits et légumes.



L'objectif est d'obtenir «3 fleurs» en 2026 en présentant 50% de produits locaux et bio (45% aujourd'hui), tout en assurant la gestion des coûts que cela implique.

Enfin, pour limiter l'impact de l'alimentation sur l'environnement, des messages de sensibilisation sont diffusés auprès des enfants, visant à réduire le gaspillage alimentaire et à trier les déchets.

La loi

Conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire, de la maternelle au lycée, doit proposer au moins un menu végétarien par semaine, soit un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des

œufs ou des produits laitiers. Les contours du menu végétarien à Aigné sont pensés selon ces critères légaux mais aussi en intégrant le principe d'équilibre alimentaire.



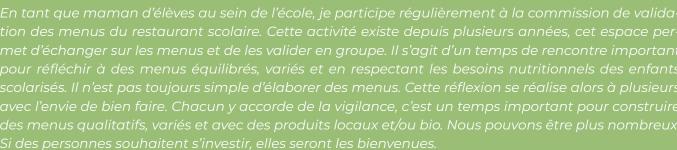
La vie locale et la démarche participative

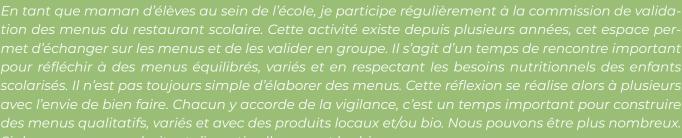
La préparation des menus à Aigné est une affaire collective. Tous les acteurs concernés sont associés à ce travail. La Commission Menus se tient toutes les six semaines dans l'objectif de concerter toutes les personnes intéressées par ce sujet et de proposer des temps d'échange et d'explications. Elles sont animées par les élus concernés. Catherine Fourmond en charge de l'éducation et Joël Juillet, en charge du cadre de vie, et une professionnelle de santé bénévole. Participent des parents d'enfants volontaires.

d'entre eux évoluent dans un secteur professionnel; d'autres sont sensibilisés à la question de l'alimentation en général; d'autres encore manifestent un intérêt pour échanger, partager, comprendre les enjeux.

Témoignage Lucille Jupin

Infirmière puéricultrice, formatrice en Institut de formation de Soins Infirmiers:





Si vous avez envie de rejoindre ce groupe, le calendrier des commissions Menus est communiqué sur le site internet de la commune ou sur Intramuros.



Création de mares au Pré d'Aigné : une initiative pour la biodiversité

En septembre dernier, deux nouvelles mares ont vu le jour au Pré d'Aigné grâce à l'expertise du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir. Cette initiative fait suite à une étude environnementale menée en 2021, qui avait mis en évidence la nature humide du sol de la zone.

Joël Juillet, adjoint chargé de la commission environnement, souligne l'importance du soutien du CPIE dans ce projet : «Pour la

création de ces mares, nous avons obtenu leur accompagnement permettant d'avoir un diagnostic précis...»

Manuel Plantive, chargé d'étude environnementale au CPIE, précise que cette zone bénéficie d'un réel intérêt en matière de biodiversité. En effet, les mares, conçues avec des morphologies et profondeurs variées, visent à attirer des espèces d'amphibiens, notamment le triton ponctué, et à diversifier les habitats fauniques.

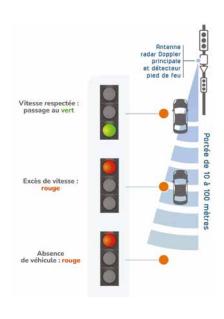
Mais l'initiative ne se limite pas à la faune. S'enrichissant de plantes hélophytes telles que les iris des marais, ces mares favoriseront également la flore locale. Elles offriront un cadre propice à la section Osier d'Aigné, qui pourra cultiver de l'osier pour ses créations artisanales. Un projet alliant environnement et valorisation pédagogique.

Le feu « vert-récompense » de Maquère

La traversée de Maquère est concernée par des vitesses excessives, sources d'insécurité et de nuisances sonores pour les riverains, qui ne sont plus acceptables. Pour régler ce problème, le choix d'installer un feu « vert-récompense » a été fait. Son principe de fonctionnement est de permettre aux usagers qui respectent la vitesse d'avoir le feu vert lorsqu'ils atteignent la ligne d'effet des feux. Il est à noter que la présence du passage piétons rend évidemment la traversée des

piétons prioritaire et qu'à ce titre, le principe « récompense » du feu peut être aléatoire.

Le feu « vert-récompense » est un outil pédagogique qui atteint son objectif de réduire la vitesse quand il est implanté dans un contexte adapté. L'enjeu à présent est donc de bien calibrer tous les réglages et de les vérifier dans la durée pour garantir cet objectif. Son implantation doit évidemment s'inscrire dans une prise de conscience plus globale des automobilistes sur la vitesse.



Réhabilitation des Équipements Sportifs : un éclairage de haut niveau pour le terrain de Football

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation des équipements sportifs, le terrain de football a bénéficié de travaux significatifs. L'une des améliorations majeures est l'installation d'un système d'éclairage LED, à la fois plus économique et conforme aux normes énergétiques actuelles. Cette innovation permet non seulement de réduire les coûts d'électricité, mais également d'améliorer la qualité de l'éclairage pour les joueurs, assurant des conditions de jeu optimales même en fin de journée.

En parallèle, des pare-ballons ont été installés, aussi bien du côté du champ que de la salle des fêtes terminant ainsi le projet débuté côté parking. Ces structures préventives évitent désormais aux joueurs de devoir aller récupérer leurs ballons dans le champ voisin de l'agriculteur, ce qui facilite la pratique sportive tout en respectant le travail des agriculteurs locaux.

Montant total des travaux :

103 007€ HT subventionné

- à hauteur de:
- 44 003€ par l'État ;
- ■30 902€ DETR
- ■10 000€ Fédération Française de Football ((FAFA)

soit un reste à charge de 18 102€





Une nouvelle chaudière à l'école

Une nouvelle chaudière à l'école Après 25 ans de bons et loyaux services, la chaudière de l'école maternelle a rendu l'âme... Une nouvelle chaudière a été installée dans les temps (en septembre) pour que les élèves passent l'hiver en classe dans des conditions de travail confortables. Elle fonctionne au gaz de ville car ce choix permettait de réutiliser le système de tuyauterie en place et de ne pas engager de travaux trop importants. Par ailleurs, elle est plus performante énergétiquement. Sa mise en route le 13 octobre dernier s'est parfaitement déroulée.



Rénovation du portail du cimetière

Pour des raisons de sécurité et d'entretien, le portail du cimetière a été démonté par une entreprise de serrurerie qui a assuré sa remise en état, des travaux de peinture et la réparation des pivots. Une platine pour cadenas a été installée permettant sa fermeture la nuit. Il a pu être redéposé comme prévu pour la Toussaint.

